



Retraites : une réforme injuste

16 juin 2010 - Le projet de réforme des retraites est désormais connu : pour l'UNSA, c'est un projet injuste.

La principale mesure consiste à reporter l'âge légal de l'ouverture des droits de 60 à 62 ans en 2018. Elle s'accompagne d'une mesure tout aussi nocive et qui a été souvent passée sous silence, celle qui consiste à repousser de 65 à 67 ans en 2018 l'âge à partir duquel il sera possible de toucher une pension sans décote quand on n'a pas suffisamment d'annuités de cotisations. Avec ce projet de réforme, pour beaucoup de salariés, qui ne pourront se permettre d'avoir une retraite amputée par la décote, l'âge effectif de la retraite sera donc de 67 ans. C'est en cela que ce projet est profondément injuste car cette mesure pénalisera avant tout les salariés aux périodes d'activités incomplètes et en majorité, ce sont des femmes.

Pour les salariés effectuant des travaux pénibles, ce recul de l'âge n'est en rien compensé par les mesures contenues dans le projet, alors que leur espérance de vie est la plus faible.

Pour les fonctionnaires, la hausse des cotisations aurait pu se comprendre dans le cadre d'une politique salariale dynamique pour la fonction publique. Or après des années de stagnation des salaires, le gel des dépenses publiques et les 100 milliards d'euros de réduction du déficit jusqu'en 2013 annoncés par le Premier ministre vont amplifier l'austérité pour l'ensemble de la fonction publique.

Quant aux prélèvements nouveaux, ils se feront à dose homéopathique, frappent très peu les hauts revenus et ne correspondent pas à ce que l'UNSA avait demandé. Il suffit d'ailleurs de comparer ce que vont rapporter les mesures d'âge supportées exclusivement par les salariés (19 milliards d'euros en 2018) et les recettes nouvelles (4,4 milliards d'euros). Par exemple, la tranche la plus élevée de l'impôt sur le revenu n'est augmentée que d'un point.

Plus que jamais, la balle est désormais dans le camp des salariés. Depuis des mois, les organisations syndicales assument leurs responsabilités dans le cadre de l'intersyndicale et des mobilisations qu'elle a impulsées. Désormais, à eux de se mobiliser massivement le 24 juin pour bien signifier au Gouvernement que pour nous, rien n'est joué !

UNSA

(Union Nationale des Syndicats Autonomes)

21 rue Jules Ferry - 93177 BAGNOLET CEDEX

Tél : 01 48 18 88 00 - Fax : 01 48 18 88 99

Internet : <http://www.unsa.org>